

Territoires inclusifs et numérique à l'heure du Covid

Série de webinaires organisés par le #Leplusimportant

La crise du **Covid** risque d'aggraver les fractures sociale, géographique et technologique de notre pays. Préserver la **cohésion de notre société** est plus que jamais une priorité. Le **numérique** est au coeur de ces enjeux.

Il a en effet tendance à accélérer le "décrochage" de certains territoires et de certaines populations par rapport à la dynamique nationale, notamment en matière d'emploi. Mais la crise a aussi mis en évidence toute sa valeur pour contribuer au décloisonnement, au maintien de l'activité, au renouvellement des façons de travailler et même d'organiser l'activité sur les territoires.

Comment prolonger les effets bénéfiques, en limitant les effets néfastes du numérique dans les **territoires fragilisés** ? Peut-il y devenir un **moteur de croissance** à l'heure de la crise ? Un vecteur d'**employabilité** pour tous ? Comment **travailler autrement** demain dans ces territoires avec le numérique ? Peut-il à développer de **nouvelles solidarités** dans ces territoires ?

C'est pour traiter ces questions que le pôle 'Territoires inclusifs' de #Leplusimportant organise une série de **6 webinaires ouverts au public** réunissant experts et acteurs de terrain.

Webinaires #Leplusimportant

Territoires inclusifs & numérique à l'heure du Covid



Série de 6 webinaires du 12 juin au 18 décembre

- # 12 JUIN** Territoires fragilisés : le numérique, **moteur de croissance** à l'heure de la crise ?
- # 18 JUIL** **Territoires ruraux** : le numérique, une solution à l'heure de la crise ?
- # 11 SEPT** Territoires fragilisés : **travailler autrement demain** avec le numérique ?
- # 9 OCT** Le numérique, vecteur d'**employabilité** pour tous dans les territoires ?
- # 13 NOV** Territoires inclusifs et numérique à l'heure du Covid : que peut **l'Europe** ?
- # 18 DEC** Territoires fragilisés : de **nouvelles solidarités** grâce au numérique ?

Inscriptions <https://bit.ly/territoiresinclusifs>

Retrouver l'ensemble du programme sur www.leplusimportant.org

Synthèse des premiers webinaires

1. Territoires fragilisés : le numérique, moteur de croissance à l'heure de la crise ?
(avec Maxence Demerlé (Medef), Murielle Chauvel (Centre des Jeunes Dirigeants), Géraldine Welter (Banque des Territoires) et Pierre Breteau (élu local, KPMG))
2. Territoires ruraux : le numérique, une solution à l'heure de la crise ?
(avec Ivan Collombet (La Ceinture Verte), Michel Baylac (élu local), Christophe Besson-Léaud (Alliance Sens & Eco))

*

Introduction

La crise agit comme un révélateur à la fois des enjeux de politiques publiques liés au numérique et d'énormes opportunités pour les territoires.

Nous en ressortirons très différents, d'abord en mesurant combien le numérique pouvait être porteur de solutions de solutions très concrètes dans la vie quotidienne, qu'il n'éloigne pas en fait du territoire mais qu'au contraire il permettait d'être un lien complémentaire qui arrime en fait les populations à leur territoire pour autant qu'il soit utilisé comme tel.

La formation à distance, la création de groupes de solidarité, les places de marché numériques territoriales : tout ça existait, tout ça était visible, déjà plus ou moins en train de se déployer, mais la crise a véritablement accéléré leur déploiement.

Mais le numérique pose aussi des questions de politiques publiques et sociales éminemment importantes parce qu'on a aussi mesuré que l'enjeu de la fracture numérique était un véritable enjeu de cohésion nationale et de cohésion territoriale et combien l'inclusion numérique devient un enjeu absolument majeur.

A. La crise a agi comme un catalyseur de prise de conscience des enjeux numériques dans les territoires et de l'ampleur de la fracture numérique

Pour Pierre Breteau **la crise a agi à la fois comme un révélateur de signaux faibles qui étaient peu perceptibles et aussi comme un catalyseur de transformation.**

Avant la crise la grande majorité des médecins libéraux en zone rurale n'étaient pas totalement convaincus par la télémédecine. L'essentiel des enseignants n'imaginaient pas que leur pédagogie pouvait se faire à distance avec des outils numériques. De même, les commerçants ne croyaient pas à la complémentarité et qui voyaient finalement les outils digitaux presque comme des ennemis de leur commerce traditionnel. Même logique pour les communes qui ne pensaient pas qu'elles pouvaient rendre un meilleur service et développer une meilleure relation avec leurs administrés à leurs usagers en s'adossant sur ces outils.

Pour Pierre Breteau : “**la fracture numérique nous a explosé au visage**”. “On a vu très concrètement combien en période de crise la fracture numérique sur le plan social et technologique pouvait s'accroître et révéler du coup un vrai problème de cohésion sociale ou territoriale”.

Cela a été le cas notamment en matière d'enseignement. Pour les familles qui étaient éloignées du numérique, la distance est devenue abyssale dans cette période et on a eu une multitude de témoignages d'enseignants qui perdaient le contact avec les élèves et leurs familles.

Si des enseignants ont fait preuve d'innovation incroyable, des familles se sont retrouvées totalement démunies parce qu'elles n'avaient pas accès aux outils numériques ou parce qu'elles ne savaient pas s'en servir. Des actions ont d'ailleurs été menées par des communes ou des départements pour fournir des tablettes et des ordinateurs portables pour permettre aux enfants d'avoir accès à leurs enseignants.

Cet épisode a révélé de très grandes injustices territoriales, parce que les territoires mal desservis se sont du coup encore plus éloignés.

B. La crise a permis d'accélérer la transformation numérique dans les territoires, avec de nouveaux services de solidarité et de proximité qui se sont mis en place en un temps record

Le confinement et la limitation des déplacements ont conduit les citoyens à se réapproprier leur territoire et les outils numériques en particulier dans le commerce y ont contribué.

Pour Muriel Chauvel, “la crise a renforcé l'idée que le développement du numérique est un enjeu social et écologique majeur. Elle a aussi permis de débloquent des sujets qui avançaient assez péniblement, comme la télé-médecine. Le numérique a, via le télétravail notamment, permis d'assurer la continuité pédagogique et la continuité des services publics et même une forme de continuité des relations sociales dans les territoires.

1. Le numérique, vecteur de mise en oeuvre de solidarités concrètes

Pendant la crise, plus les communes sont petites et plus la population s'est spontanément tournée vers le maire pour apporter des réponses et mettre en oeuvre des solidarités quand les services de l'Etat avaient encore un peu de mal à s'organiser. Les maires ont été à la fois observateurs et très vite acteurs de la crise dans un certain nombre de domaines.

Le numérique, via des outils très basiques comme whatsapp par exemple, a permis de mettre en place très vite des boucles de solidarité pour échanger des informations sur la disponibilité des masques ou des blouses et mettre en oeuvre des solidarités extrêmement vite. Par exemple dans des communes rurales et semi-rurales des boucles de solidarité autour des personnes âgées et des personnes fragiles qui se retrouvaient isolées enfermées pour faire du portage de courses, s'assurer qu'elles allaient bien. Le numérique a joué un rôle dans la mise en place de ces solidarités.

Pierre Breteau raconte que ces mêmes outils basiques ont servi aux maires de tout le département pour collecter et remonter les informations aux services de l'Etat, plus vite que tous les autres outils prêts existants.

2. Le numérique, vecteur de nouveaux services de proximité et d'un nouveau fonctionnement de chaînes de valeur locales

Les outils numériques ont facilité l'émergence de **nouvelles formes de commerce de proximité**, parfois impulsée par les collectivités locales mais pas uniquement, par exemple pour fournir des solutions d'alimentation, de réservation, de livraison.

On voit ainsi se développer dans quelque territoires, des grands territoires comme Angers ou des plus petits territoires, des solutions de "**places de marché territoriales**" qui facilitent l'accès aux commerçants de proximité, que les gens ont parfois redécouvert à l'occasion du confinement où ils ont renforcé leurs liens au territoire et à leur commune.

Au-delà du développement des services locaux, la crise a fait prendre conscience de l'intérêt de **développer des filières connectées grâce au numérique afin que tous les maillons de la chaîne soient reliés**.

La crise a favorisé les circuits courts, à l'image des "*drive fermiers*" qui se sont développés en Occitanie. Michel Baylac, maire de Roquelaure (Gers) souligne que le numérique favorise la pérennisation de ces solutions en facilitant les échanges entre acteurs. Dans la même veine, pour Ivan Collombet, co-fondateur de la Ceinture verte, si le numérique ne permet pas de cultiver des parcelles il est indispensable pour recruter les maraîchers, notamment via les réseaux sociaux.

Michel Baylac propose la création de filières spécifiques locales prônant la qualité à toutes les étapes (ex : éleveur / abattoir / boucher). La prochaine étape est le passage à l'échelle et la mutualisation des moyens.

3. Le numérique, source de recomposition des activités économiques dans les territoires ?

Le développement du télétravail, le remplacement des déplacements et réunions en physique par des échanges à distance, pourront aussi affecter les territoires, par exemple les secteurs de l'hébergement et de la restauration. L'usage du numérique redéfinit les relations humaines et la logique de consommation.

C. Quatre axes d'action pour demain

Quatre axes d'action se dessinent : le développement des **infrastructures** avec la **généralisation de l'accès au très haut débit**, l'**accompagnement des acteurs dans leur transition numérique** (entreprises, travailleurs, collectivités locales) et les mesures spécifiques d'**inclusion des personnes éloignées du numérique**, le développement d'une **nouvelle gouvernance des projets en territoire**, s'appuyant sur des outils comme le web décentralisé

Si l'Etat a un rôle fort à jouer, les acteurs locaux, par exemple les intercommunalités, sont directement concernés par chacun de ces axes.

- 1. Compléter sans attendre le maillage territorial en très haut débit**, pour permettre aux entreprises de fonctionner sur tout le territoire et assurer les services dont ont besoin les citoyens

Pour Maxence Demerle du Medef, **“la crise a mise en évidence que nous n’avons pas seulement besoin de haut débit mais de très haut débit dans tous les territoires”**.

Il faut peut-être revisiter à l'aune de la crise ce qu'on avait prévu de faire : certaines zones ne semblaient pas prioritaires, la densité faisait nécessité, or en fait on se rend compte aujourd'hui que la vraie densité est celle des usages, les besoins sont permanents, même pour consulter son médecin, suivre ses cours, acheter en ligne.

En fait **il n'y a pas de zone qui puisse être exclue de ce maillage**. Nous ne pouvons plus nous permettre d'avoir une France de la fibre en “peau de léopard”. Le Medef a donc fait des recommandations pour la relance pour que le déploiement de la fibre soit bien soutenu et les financements suivent.

- 2. Accompagner entreprises, travailleurs et élus pour réussir leur transformation numérique**

Des entreprises ont dû freiner voire arrêter leur activité parce qu'elles n'avaient pas assez avancé leur transition digitale et n'ont pas pu utiliser le numérique comme un levier pour continuer leur activité. Ce fut le cas notamment dans le BTP, l'artisanat, l'événementiel

Pour le Medef, le coeur de cible des entreprises à accompagner sont les entreprises intermédiaires, surtout en B2B, qui ne s'étaient pas encore lancées dans des projet de digitalisation de leur offre et de cybersécurité et qui souhaitent désormais accélérer.

Le Medef Rhône-Alpes a créé the Nuum Factory, parcours de formation numérique. Il permet à n'importe quelle personne de n'importe quel domaine professionnel d'acquérir en six mois les bases en matière numérique pour pouvoir se reconvertir.

Muriel Chauvel souligne que le CJD a créé des outils comme une plateforme digitale qui permet de faire un diagnostic complet de la maturité digitale des entreprises et de leur proposer un plan d'amélioration pour avancer.

La question des compétences numériques des entreprises, de leur salariés, des actifs en général est posée.

3. Faire de l'inclusion numérique une priorité nationale

En particulier, il y a toute une frange de la population qui, pour des raisons économiques ou culturelles, n'a pas accès aux outils numériques. **L'inclusion numérique est un défi sociétal majeur.**

De même que "savoir lire, écrire, compter" fait partie du socle fondamental pour chaque citoyen, désormais tout le monde doit pouvoir être à l'aise avec les outils informatiques classiques, sans se sentir exclu devant un écran.

Ces projets sont à porter par les pouvoirs publics, avec les partenaires sociaux.

Il importe en particulier que chacun puisse acquérir des titres valides et reconnus au niveau national pour que la lecture et la compréhension de leur cv soit universelle. Le rapport de la mission Orientation et égalité des chances de Salomé Berlioux dans la France des zones rurales et des petites villes pour restaurer la promesse républicaine met en avant cette fracture. Il fait du numérique un des enjeux du maillage territorial et propose de favoriser son utilisation pour soutenir la notation et les aspirations des jeunes en milieu rural. Le CJD soutient également cette vision.

4. Développer une nouvelle gouvernance des projets dans les territoires afin de rassembler les principaux acteurs y compris les citoyens

Le numérique facilite la constitution et l'animation d'alliances et de coopérations entre acteurs.

C'est d'autant plus important que, comme le souligne Ivan Collombet de la Ceinture Verte, la sortie de la crise passe par "faire ensemble".

L'enjeu est de **recréer dans les territoires un espace de confiance et de coopération**, par exemple avec des sociétés coopératives d'intérêt collectif qui font travailler les gens ensemble à construire des moyens mutualisés de développement local, de développement économique durable que ce soit dans l'alimentaire, dans les filières métiers.

Le but est d'échanger ensemble, de mutualiser les solutions qui fonctionnent pour répondre à une problématique sur un territoire donné. cela donnera une dynamique sans précédent.

Les **collectivités locales, notamment les régions, ont un rôle clé à jouer pour fédérer les différents acteurs** et recenser l'existant, identifier les besoins de filières, accompagner le passage à l'échelle (inter-régions), mettre autour de la table des acteurs variés, parfois en opposition, faciliter la chaîne de transformation des produits.

De fait, comme le souligne Géraldine Welter de la Banque des Territoires, le déploiement du très haut débit, au-delà des enjeux de connectivité, repose sur le développement d'un écosystème. La 5G porte en germe des entreprises nouvelles et des usages nouveaux à développer. Son déploiement et son exploitation supposent une gouvernance commune entre tous les acteurs (institutionnels, publics, privés et citoyens).

Sur le plan organisationnel, il existe de **nouvelles structures juridiques sociétales notamment dans le domaine de l'ESS qui font émerger des nouveaux projets grâce à ce type de gouvernance.**

Sur le plan technique, Christophe Besson-Léaud, qui dirige l'Alliance Sens et Economie, met en avant **l'intérêt du web décentralisé, qui permet à chacun de se réapproprier ses données** et de choisir quoi faire de ses données (ex : les partager gratuitement, les monnayer directement). "Cette vision de l'internet décentralisée où chacun reprend la main sur ses données peut ainsi contribuer à l'élaboration de nouveaux services et on peut, avec le socle PAIR, expérimenter à grande échelle des choses assez extraordinaires comme une monnaie locale pour faire de l'échange entre entreprises, sans dette."

La plateforme PAIR (Projets Acteurs Idées Ressources) vise à permettre à chaque organisation où à chaque individu de pouvoir disposer d'un espace numérique où il gère ses données de manière complètement autonome et décentralisée et de permettre à des éditeurs de développer des applications en web décentralisée."

La question de la monnaie locale renforce la nécessité de l'action locale, en circuit-court. Le projet de la Microville 112 dans la campagne rémoise propose la revalorisation d'une friche industrielle de 50 000 m² où se développeront des espaces pour les entreprises ainsi que des logements. Un partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour l'installation de son centre de formation d'apprentissage est en cours. Ce projet pourrait être le modèle déclinable et scalable d'un nouveau modèle économique résilient.

Concrètement, Christophe Besson-Léaud recommande¹ de

- Privilégier dans les appels d'offre publics les développements numériques (sites et applications web/mobile) en technologies du web décentralisé et technologies blockchain frugales en énergie.
- Reconnaître le statut d'entreprise sans but lucratif (ex: Scic, entreprises à mission dédiées à l'intérêt général) comme structure éligible aux subventions aujourd'hui accessibles uniquement aux associations ou fondation /fonds de dotation.

¹ Il recommande également (1) de privilégier dans les appels d'offre publics les techniques de fabrication hors site avec en contrepartie implantation d'usines de construction dans la région concernée, (2) de créer le statut de holding sens&éco qui permettrait aux entrepreneurs et investisseurs de choisir en cas de dividendes / réventes de leurs actions d'être exonéré d'impôt s'ils les réinvestissent dans des entreprises à mission servant l'intérêt général (évalué par un profil sens&éco) et (3) de reconnaître le statut de la recherche-action afin que l'expérimentation soit un mode de contractualisation normal avec les collectivités (légalement : pas de mise en concurrence car relève de la recherche & développement & innovation)